



Chiropracteur / Chiropractrice

Le chiropracteur ou la chiropractrice effectue des manipulations et des mobilisations, principalement manuelles, pour traiter et prévenir les troubles neuro-musculo-squelettiques qui touchent aussi bien les nourrissons, les jeunes que les adultes. En cas de symptômes persistants ou s'aggravant, il ou elle oriente alors les personnes vers un médecin.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 5**

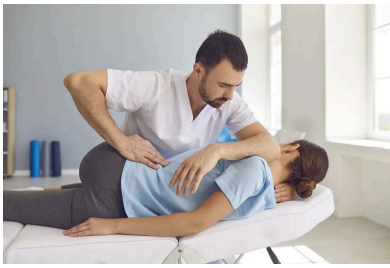
Salaire débutant : **2500 €**

Statuts : **Libéral, Statut salarié**

Synonymes : Chiropracteur / chiropractrice, Chiropraticien / chiropraticienne

Secteur professionnel : Santé

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, Je veux être utile aux autres, Je veux travailler de mes mains, Ma vocation est de soigner



© Lacheev/iStock/Getty Images

Le métier

Le chiropracteur ou la chiropractrice est spécialiste du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles neuro-musculo-squelettiques (comme le mal de dos, les douleurs articulaires et musculaires, ou les affections des tendons, par exemple). Après avoir établi un diagnostic et des examens cliniques, il ou elle propose une prise en charge centrée sur les besoins de chaque personne, en tenant compte de son histoire personnelle et médicale, de ses antécédents familiaux, de ses habitudes de vie et de travail. Cette prise en charge mobilise différents outils thérapeutiques parmi lesquels une démarche d'éducation et de conseils, des manipulations et des mobilisations (principalement manuelles, mais aussi instrumentales ou assistées mécaniquement), et des exercices ayant pour but d'atténuer les douleurs et de diminuer l'incapacité. En France, la chiropraxie s'exerce essentiellement en libéral. Les jeunes diplômés ou diplômées peuvent débiter dans le cadre de remplacements ou de collaborations dans un cabinet, ou encore en créant le leur, seuls ou seules ou à plusieurs, notamment au sein des maisons de santé. À noter : depuis 2002, la chiropraxie est reconnue et légalisée en France, et depuis 2011, les chiropracteurs et les chiropractrices sont les seules personnes non-médecins pouvant pratiquer des manipulations vertébrales sans avis médical préalable. Leur formation leur permet d'orienter les patients ou les patientes vers un médecin lorsque les symptômes nécessitent un diagnostic ou un traitement médical, ou lorsque ceux-ci persistent, voire s'aggravent.

Les études

Après le bac

5 ans pour préparer le diplôme de chiropracteur délivré par l'Ifec (Institut franco-européen de chiropraxie), seule école française habilitée par le ministère de la Santé à le délivrer. Pour exercer, les diplômés doivent être inscrits sur une liste dressée par le directeur général de l'ARS (agence régionale de santé) de leur résidence professionnelle.

bac + 5

[→ Diplôme de chiropracteur](#)

Emploi et secteur

Secteur

Santé

Salaire du débutant *

À partir de 2500 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[site de l'Ifec \(Institut franco-européen de chiropraxie\) qui informe sur la chiropraxie, sur le métier et la formation pour devenir chiropracteur ↗](#)

[association professionnelle représentative auprès du ministère de la Santé ↗](#)

[site de la Sofec \(Société franco-européennes de chiropraxie\) société scientifique sur la chiropraxie ↗](#)

Centres d'intérêt

[J'ai le sens du contact →](#)

[Je veux être utile aux autres →](#)

[Je veux travailler de mes mains →](#)

[Ma vocation est de soigner →](#)

Autres métiers à découvrir

Infirmier coordinateur

Assistant de régulation médicale

Masseur-kinésithérapeute du sport

Auxiliaire de puériculture

Thanatopracteur